

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 69 (1977)
Heft: 4

Artikel: Le choix d'un métier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le choix d'un métier

Le choix d'un métier est un acte capital qui peut avoir une influence prépondérante sur toute la vie d'un travailleur. Il devrait donc pouvoir être fait dans les meilleures conditions possibles, ce qui est loin d'être toujours le cas, surtout depuis que la récession économique a provoqué la diminution que l'on sait du nombre des emplois et, par voie de conséquence, aussi celui des places d'apprentissage, dans certains secteurs notamment. A cet égard, les jeunes filles ne sont pas mieux loties que les jeunes gens. Au contraire, toute une série de facteurs contribuent à accroître encore les difficultés qu'elles rencontraient jusqu'ici. Cette situation particulière de la femme face à l'économie a été mise en évidence à l'occasion de la 61^e Foire suisse d'échantillons qui s'est tenue à Bâle du 16 au 25 avril. Un stand d'information, mis sur pied par l'Alliance des sociétés féminines suisses et la Centrale féminine de Bâle, a permis aux visiteurs d'obtenir des renseignements très précis sur le thème «La femme et la profession». L'Union syndicale suisse y était aussi présente; elle a pu exposer sa façon de voir les choses et réaffirmer certaines revendications fondamentales telles que l'égalité de chances, la suppression de toute discrimination en matière d'emploi et de rémunération, la protection de la maternité, etc. Il paraît évident que la solution de nombre de problèmes soulevés à Bâle est plus ou moins directement liée au choix d'un métier. C'est pourquoi il nous semble intéressant de reproduire ici les réflexions émises à ce sujet par *M. Klaus Wagner* et que nous avons trouvées dans la documentation distribuée par la direction de la Foire.

L'auteur précise tout d'abord que le *choix* d'un métier ne doit pas être confondu avec le *désir* d'exercer un métier.

Selon lui, l'expression «désirer un métier» veut signifier que quelqu'un désire en premier lieu avoir un certain métier sans s'être rendu exactement compte des avantages et des désavantages qu'il présente. «En pareil cas, poursuit M. Wagner, ce sont des réactions émotives qui prédominent; des informations claires et objectives et des raisonnements lucides font défaut. Alors si l'on ne fait pas intervenir seulement l'état d'âme et le cœur, mais aussi la tête (la raison), maintes déceptions peuvent être épargnées. Afin que le choix d'un métier puisse se faire judicieusement, d'autres conditions encore doivent être remplies:

- il doit y avoir un libre choix du métier;
- un choix suffisamment grand de métiers doit être à disposition;
- il doit exister des places d'apprentissage et de travail dans les métiers choisis;
- l'activité professionnelle devrait assurer l'existence à l'avenir.

Libre choix du métier

En principe, aucune mesure juridique n'entrave la liberté de choisir un métier. Au contraire, les parents, l'école, l'orientation professionnelle gouvernementale viennent en aide aux jeunes dans le choix de leur profession future. Si néanmoins la véritable liberté subit une restriction, c'est du fait de l'individu lui-même, c'est-à-dire du fait de ses aptitudes et intérêts spécifiques. La liberté dans le choix d'un métier signifie donc en fin de compte que chaque être humain peut choisir librement un métier répondant à sa personnalité.

Qu'en est-il du choix ?

Nous pouvons choisir lorsqu'il existe un choix suffisamment grand. 300 métiers différents d'apprentissage peuvent être retenus de la liste de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT); il y a en outre d'autres offices fédéraux et cantonaux reconnus (par exemple pour les métiers de l'agriculture et des forêts, des hôpitaux, des arts et de l'éducation, etc.).

La simple énumération des possibilités professionnelles ne dit toutefois pas encore grand'chose, car même si on n'a le choix qu'entre cinq professions, il reste toujours l'embarras du choix.

Y a-t-il encore des professions d'enseignants ?

Malgré les problèmes d'ordre économique, on peut établir sur la base de statistiques que le nombre des postes d'enseignants n'a pas diminué mais plutôt augmenté.

Les désirs des jeunes quant à la profession qu'ils voudraient embrasser fait toutefois apparaître qu'il surgit de temps à autre des tendances (des professions à la mode). Les métiers traditionnels de l'artisanat sont pour le moment sensiblement moins recherchés que les formations d'électrotechniciens, bien que justement dans ces catégories on ne trouve très souvent pas de places d'apprentissage.

A qui incombe la faute de ce déséquilibre? Pour répondre à cette question, quatre choses doivent être mentionnées:

- le mode actuel d'existence est imprégné de la technologie, ce qui ne manque pas d'influencer grandement notre jeunesse
- le spectre effrayant des métiers traditionnels qui se meurent lui est dépeint

- les parents reportent sur les enfants leurs arguments qui manquent souvent d'objectivité sur les professions «modernes, orientées vers l'avenir, avec les meilleures possibilités d'avancement»
- les jeunes s'influencent réciproquement quant au choix d'un métier.

L'activité professionnelle et l'avenir

La situation économique actuelle dissimule des facteurs incalculables qui plongent dans l'incertitude toute l'opinion publique. La poussée vers des données fermes, valables pour l'avenir, est compréhensible. Mais les expériences les plus récentes ne nous ont-elles pas appris que les pronostics économiques, bien qu'ils soient nécessaires, doivent cependant être appliqués et utilisés avec la plus grande circonspection?

Dans ce sens, il est fort problématique que le choix d'un métier repose exclusivement sur des perspectives économiques. Jusqu'à ce qu'un jeune, après avoir reçu une formation adéquate, puisse exercer un métier, il s'écoule de trois à cinq ans. Durant ce laps de temps, bien des choses peuvent changer; c'est la raison pour laquelle un métier doit dépendre en premier lieu de la personnalité elle-même, de ses aptitudes et de ses intérêts particuliers.»

Pour une information syndicale dans les écoles professionnelles

Par lettre du 1^{er} mars 1977, l'Union syndicale est intervenue auprès du directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) M. Jean-Pierre Bonny en faveur d'une information syndicale dans les écoles professionnelles. Nous reproduisons ci-après le texte intégral de cette démarche préparée par la Commission de jeunesse de l'USS elle-même.

Monsieur le Directeur,

Nous constatons chaque jour que la grande majorité des apprentis et des jeunes gens qui ont terminé leur apprentissage ne savent rien, ou n'ont que des connaissances sommaires du rôle et de l'activité des syndicats. Or l'enseignement professionnel a pour mission de les former non seulement à leur profession au sens étroit du terme,